

**CONTRE LA POLITIQUE DE COLONISATION ISRAËLIENNE  
QUI ENTRAVE TOUTE PERSPECTIVE DE PAIX DURABLE  
ENTRE ISRAËLIENS ET PALESTINIENS.**



## **La France doit agir et sanctionner Israël !**

Israël a mi fin le 24 avril aux négociations de paix avec les Palestiniens. Le prétexte était l'accord de réconciliation entre l'OLP et le Hamas au pouvoir à Gaza.

Toutefois, alors même qu'avaient lieu ces discussions voulues par les Etats-Unis entre Israël et les représentants Palestiniens afin de « relancer le processus de paix » le gouvernement israélien n'a jamais cessé de multiplier les actions en violation du droit international à l'encontre du peuple palestinien condamnant ainsi toute perspective de paix.

Si à chaque fois qu'un tir de roquette artisanale a lieu de Gaza vers le sud d'Israël, les médias en France ne manquent pas d'en faire état, ils se sont en revanche tu devant les actes de guerre menés par Israël.

Nul n'a pu être informé des destructions de champs d'oliviers, de la spoliation de terres palestiniennes dans la vallée du Jourdain, du projet de construction supplémentaire de 13850 logements dans les colonies illégales autour de Jérusalem, des destructions de maisons de Palestiniens, du nettoyage ethnique à Jérusalem-Est, des 5524 prisonniers politiques Palestiniens toujours enfermés dans les geôles israéliennes, des assassinats par l'armée israélienne de dizaines de civils Palestiniens dont notamment un jeune qui avait accueilli des jeunes d'Ivry lors de leur séjour au camp de Jalazone et au village de Jifna jumelé avec Ivry.

La politique du fait accompli du gouvernement israélien qui s'accélère aujourd'hui a pour but d'empêcher toute solution juste avec un état palestinien viable à côté de l'état israélien. Aujourd'hui le développement des colonies israéliennes ainsi que le mur ont pour but de morceler les territoires Palestiniens en toute illégalité au regard du droit international.

### **Au delà des mots la France doit agir contre la colonisation.**

Le gouvernement français dans le meilleur des cas se contente de condamner la colonisation ou s'apprête à le faire mais ces condamnations n'ont de sens que si elles s'accompagnent de mesures concrètes.

Au contraire notre gouvernement ne semble pas disposé à abroger la circulaire « Alliot-Marie » permettant d'engager en France des poursuites à l'encontre des militants des droits de l'Homme appelant au boycott des produits israéliens assimilant cette action à de la discrimination ou à de la haine raciale.

Des entreprises Françaises, comme ORANGE, VEOLIA participent activement au développement des colonies israéliennes et à l'instauration de l'apartheid dans les territoires occupés.

### **Dégustez la bière DE PALESTINE**

Sur le stand de  
l'Association  
France Palestine  
Solidarité sur la fête  
d'Ivry 14 et 15 juin  
espace associatif  
(parking de la mairie).



Aussi sur le stand :  
Bar, Pâtisseries  
orientales Thé à la  
menthe,...

Pourtant Des pays, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne même, ont mis en garde leurs entreprises contre les investissements au-delà de la ligne verte (ligne séparant après la guerre de 1967 Israël de la Palestine).

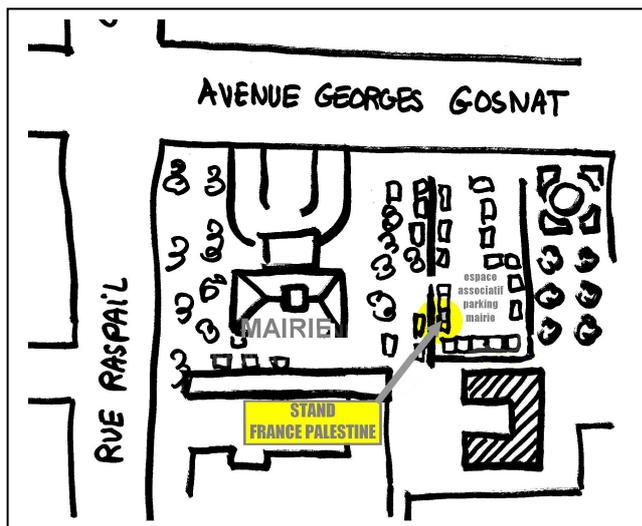
L'union Européenne qui jusque là, ne remettait pas en cause l'accord d'association avec Israël alors qu'il était conditionné au respect des droits de l'homme par Israël commence à prendre des décisions dans ce sens afin de renoncer à toute coopération avec des organismes participants à la colonisation. Le conseil des droits de l'Homme de l'ONU le 22 mars dernier, à l'unanimité moins une voix, celle des Etats-Unis appelait Israël à cesser la construction des colonies et à commencer l'évacuation.

## La France peut et doit agir contre la colonisation et pour une paix juste au Proche Orient.

Elle a les moyens d'agir. Elle doit sans plus attendre interdire l'entrée sur le marché Français des produits issus des colonies israéliennes. ». Les sanctions économiques sont un moyen efficace contre la politique colonialiste israélienne.

Le développement de la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) affecte sévèrement l'économie des colons israéliens dans la vallée du Jourdain, selon l'agence Associated Press. "Les dommages sont énormes. En effet, aujourd'hui nous ne vendons quasiment plus aux marchés ouest-européens", déclare David Elhayani à AP. Il est le dirigeant du Conseil régional de la vallée du Jourdain qui représente approximativement 7000 colons dans la Vallée.

Le gouvernement français doit abroger la circulaire « Aliot-Marie » et sanctionner la politique israélienne de colonisation.



**Sur le stand de France Palestine  
DIMANCHE 15 JUIN  
De 14h30 à 16h30  
Vous pouvez rencontrer les 5 femmes ivryennes de retour de Palestine occupée ainsi que quatre femmes palestiniennes présentes dans notre département dans le cadre d'une exposition photo au MacVal.**

Exposition photo

**VENEZ SIGNER LES PETITIONS**  
Pour le boycott et l'interdiction des produits des colonies israéliennes ainsi que pour l'abrogation de la circulaire Alliot-Marie permettant de poursuivre les citoyens appelant au boycott des produits israéliens issus des colonies.

Afin d'agir pour une paix juste au Proche-orient, les droits des Palestiniens et la création d'un état palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-est comme capitale vous pouvez rejoindre notre groupe local.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... E mail : .....

A renvoyer à AFPS Ivry – 1, rue Jean Baptiste Clément 94200 Ivry-sur-Seine  
Ou contactez nous à l'E-mail suivant [afpsivry@gmail.com](mailto:afpsivry@gmail.com)